

## INTRODUCTION

Dans les années 1980 et 1990, le ralentissement de l'économie et l'exode des jeunes représentent un défi important pour notre communauté. La municipalité poursuit ses efforts pour se doter de services adéquats afin de répondre aux besoins des citoyens. À la fin des années 1980, la Ville diversifie son économie et accueille plusieurs commerces et industries en bordure de la Route 138 et dans son nouveau parc industriel.

Dans ce numéro, nous résumerons la période des années 1980 et 1990. Nous soulignerons également certains événements qui ont été organisés et qui ont marqué notre municipalité.

Dans l'introduction de chacune des éditions, nous en profitons pour remercier des citoyens que nous avons rencontrés et qui nous ont fourni des informations. Ces renseignements nous aident à préparer les prochaines éditions.

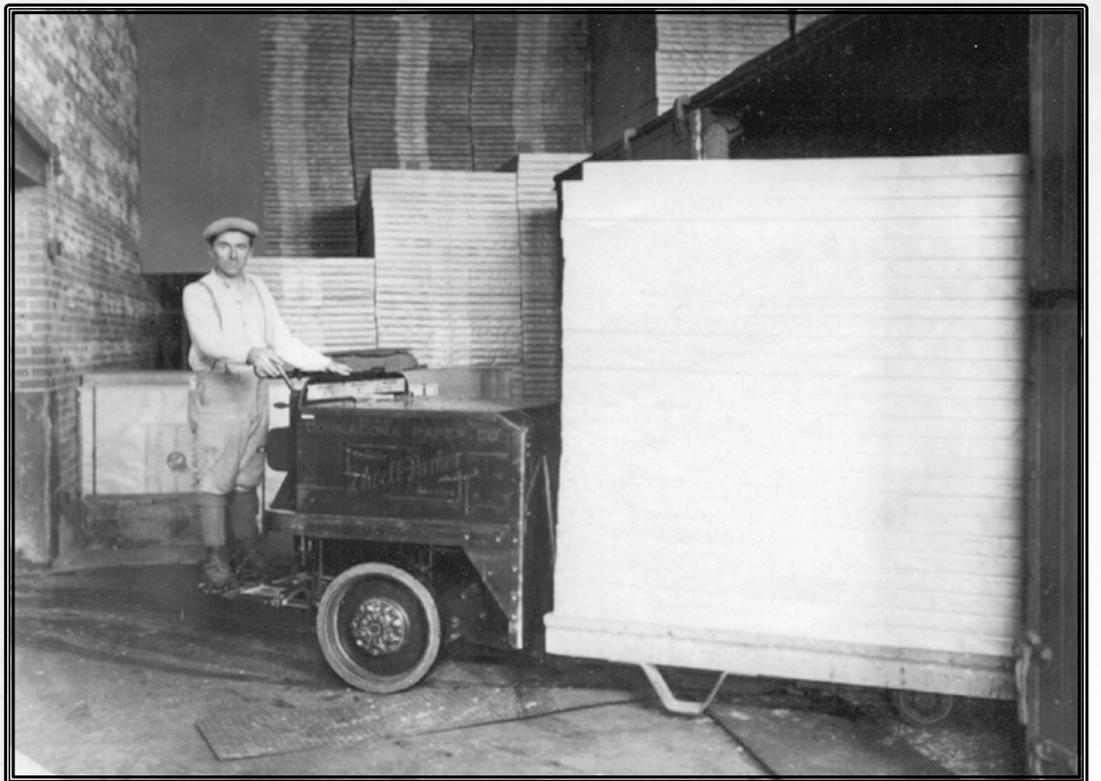
**REMERCIEMENTS :**  
**MM. Pierre Brière,**  
**Jean-Claude Frenette**  
**et Yvon Leclerc.**

## DES DÉFIS IMPORTANTS POUR LA COMMUNAUTÉ

Le début des années 1980 est marqué par un ralentissement important de l'économie. Les taux d'intérêt sont très élevés et la construction de nouvelles résidences est presque inexistante. L'emploi est rare et plusieurs de nos jeunes quittent la ville pour s'installer dans les grands centres urbains. La population est en décroissance, mais les autorités municipales poursuivent leur travail pour améliorer l'organisation et les infrastructures de la ville.

En 1985, le Comité de la restauration de la rivière Jacques-Cartier inaugure la passe migratoire au pied du barrage à Donnacona. La réalisation de ce projet était essentielle pour la montaison des saumons et est rapidement devenue une attraction touristique importante pour la municipalité. Dès 1986, plus de 20 000 visiteurs se sont rendus à la passe migratoire pour y voir remonter le saumon de l'Atlantique. En 1998, la passe migratoire est transférée à Cap-Santé en raison de la construction de la centrale électrique.

La construction du pénitencier amène la municipalité à investir dans l'aménagement de bassins d'épuration pour le traitement des égouts. La Ville



*Chargement des planches isolantes à l'usine de matériaux de construction  
(Collection Claude Frenette & Patrimoine et musique)*

entreprend également un vaste projet pour séparer les égouts pluviaux et sanitaires dans les anciens et nouveaux développements résidentiels. Le développement commercial s'intensifie au nord de la municipalité, en bordure de la route 138, avec l'arrivée de plusieurs nouveaux commerces dont le magasin Canadian Tire en 1987, le Centre professionnel en 1988, le restaurant McDonald ainsi que la pharmacie Jean Coutu en 1990. L'usine de matériaux de construction connaît des difficultés et on annonce en 1991 la fermeture de l'usine localisée à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier à côté de l'usine de papier. La population et les employés de l'usine travailleront activement pour empêcher la fermeture,

mais en vain. Cette fermeture occasionnera la perte de plus de 100 emplois. La Ville, pour sa part, inaugure son parc industriel en 1993, entre la route 138 et l'autoroute 40, dans le but de diversifier son économie et d'accueillir de nouvelles industries sur son territoire.

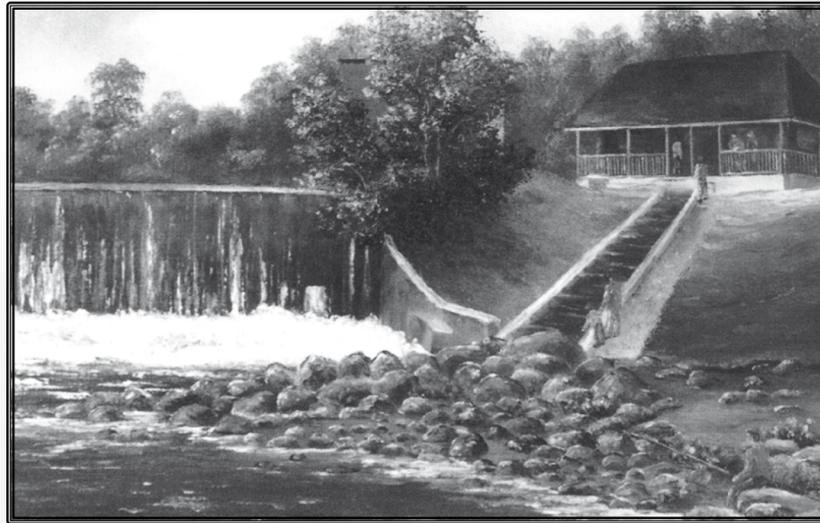
En 1990, la Ville fête son 75<sup>e</sup> anniversaire et organise des fêtes pour souligner cet anniversaire. En novembre de la même année, des élections doivent être tenues et, pour la première fois de son histoire, le conseil municipal et le maire seront élus par acclamation. Il faut noter que M. Denis Denis siégera à la mairie de 1982 à 2002. Il demeure, à ce jour, le maire ayant siégé le plus longtemps à ce poste. Durant son mandat, il sera

élu au conseil d'administration de l'Union des Municipalités du Québec et Préfet de la MRC de Portneuf en 2001.

En juillet 1993, M. Roger Bertrand est élu député de Portneuf et fait son entrée au Parlement en octobre. Le 29 novembre 1994, il sera élu à la présidence de l'Assemblée nationale. Il deviendra, par le fait même, le deuxième député de Portneuf à accéder à ce poste après le député M. Jules Tessier de St-Casimir en 1897.

Au début des années 90, pour favoriser le développement résidentiel, la municipalité investit dans la première phase du Plateau St-Laurent, en rendant disponibles 45 terrains pour la construction de nouvelles

## DES DÉFIS IMPORTANTS POUR LA COMMUNAUTÉ (SUITE)



Passe migratoire pour la montaison du saumon de l'Atlantique  
(Tableau de Nicole Barbeau, artiste-peintre)

maisons. En 1994, Domtar vend son usine de papier à la compagnie Produits forestier Alliance. En 1998, les nouveaux propriétaires annoncent, en présence du premier ministre,

M. Lucien Bouchard, un investissement de 275 millions pour la construction d'une nouvelle machine à papier. L'inauguration de la nouvelle machine n° 4 se déroulera

en novembre 2000. Vouée à la fermeture, au début des années 1990, l'usine possède à ce moment la machine la plus moderne au monde et consolide plus de

400 emplois à Donnacona.

La municipalité poursuit son travail pour améliorer les services offerts à la population en améliorant la structure et le contrôle des différents services municipaux. Elle investit entre autres dans la construction d'un nouveau garage municipal, d'une caserne incendie, dans l'implantation de plusieurs parcs de quartier et poursuit le développement du Parc Donnacona. Il est important de noter que la Ville aménage les parcs de manière à faire participer les citoyens. En effet, lorsqu'il est décidé de construire un nouveau parc dans un quartier, elle forme un comité de citoyens qui voit à choisir les équipements récréatifs qui y seront installés. Par la suite, la Ville procède à l'achat des équipements et

la réalisation du parc se fait entièrement par des bénévoles du quartier. Cette façon de faire est presque unique au Québec. Cette pratique permet de créer des liens entre voisins, d'éliminer le vandalisme et de développer le sentiment d'appartenance à sa communauté.

En 2001, la Ville donne le coup d'envoi au programme de rénovation des façades des bâtiments au centre-ville. Elle prendra également une orientation importante en abolissant son corps de police. Le service sera dorénavant assuré par la Sûreté du Québec.

Les investissements réalisés et la structuration de l'administration municipale laissent croire que la Ville est prête à relever le défi des années 2000.

## DONNACONA ACCUEILLE LA FLAMME OLYMPIQUE

Le 4 décembre 1987, la Ville de Donnacona accueillait le passage de la flamme olympique, dans le cadre de «Célébration 88». Cet événement était organisé en marge de la présentation des Jeux olympiques qui ont eu lieu à Calgary à l'hiver 1988. Lors de la cérémonie officielle, organisée à l'aréna en présence de nombreux dignitaires, dont Mme Sylvie Bernier, médaillée d'or en plongeon aux Jeux olympiques de 1984, des médailles «Célébration 88» ont été remises à des personnalités locales pour leur implication dans le domaine du loisir.

Les médailles ont été remises à :

MM. Albert McCarthy, bénévole, Jacques Alain, entraîneur, Christian Alain, athlète masculin, Mme France Noël, athlète féminine, MM.

Pierre Brière, officiel et Claude Sauvageau, commanditaire.

De plus, des certificats mérités ont été décernés à :

Mmes Lucille Galarneau, Ghislaine Julien et Carmelle Matte, ainsi qu'à MM. René Thibodeau, Martin Tremblay, Rolland Légaré, André Fortin et Pierre Matte.

La gagnante du concours de dessin était Mme Isabelle Raymond et le gagnant du concours oratoire était M. Jean-Philippe Martel.

La Ville a également remis une plaque à M. Yoland Marcotte afin de souligner son record du monde en esquimautage.

À la suite de cette cérémonie protocolaire, le public a pu assister à des démon-

trations de ballet jazz, de gymnastique, de karaté, de hockey, de patinage artistique et de la chorale de l'École secondaire de Donnacona auxquelles ont participé plus de deux cents personnes jeunes et adultes.

Pour cet événement, plus de 1200 personnes se sont rendues à l'aréna pour assister à cette activité qui demeure encore gravée dans la mémoire de plusieurs citoyens.

À noter que lors de son long parcours vers Calgary, le flambeau était transporté par deux citoyens de Donnacona, soit : Mme Marie-Josée Ward et M. Raynald Leclerc. Ces derniers avaient été sélectionnés au hasard parmi 6,3 millions de Canadiens inscrits.



M. Raynald Leclerc soulevant le flambeau lors du passage de la flamme olympique.  
(Photo : Ville de Donnacona)

## DONNACONA FESTOIE

En 1990, sous le thème « Viens fêter ta ville! », la Ville de Donnacona fête son 75<sup>e</sup> anniversaire. Le comité organisateur, sous la direction de M. Jean-Guy Noël, planifie des fêtes qui se dérouleront du 16 juin au 8 juillet et une pléiade d'activités est offerte aux citoyens afin de célébrer cet anniversaire. La population assiste en grand nombre à la cinquantaine d'activités organisées dont plusieurs d'entre elles demeurent gravées dans la mémoire des citoyens. La Ville et le

comité profitent également de cette occasion pour produire un volume – souvenir, écrit par l'historien Gilles Raymond, qui relate l'histoire de Donnacona et de « Les Écureuils » ainsi que l'histoire des familles, des institutions, des clubs sociaux et des commerces de Donnacona. Une chanson thème des fêtes est également produite et Lynda Lemay en est l'auteure-compositrice. La Ville profite de l'événement pour laisser un legs aux générations futures en aménageant le parc

d'accueil à l'entrée du Parc Donnacona sur la rue de l'Église.

Cette fête ne sera pas la seule de cette décennie, car la paroisse de « Les Écureuils » fête en grande pompe leur 250<sup>e</sup> anniversaire en 1992.

Le passage du nouveau millénaire sera festif. En effet, les fêtes débutent en juin 1998 et se poursuivent jusqu'au 31 décembre 1999, par l'organisation de « La Grande traversée d'un

millénaire à l'autre ». Durant ces deux années, le comité, sous la présidence de Mme Suzie Paquet, organise des activités et propose aux gens de Donnacona un voyage dans le temps. Le 13 août 1999, le comité inaugure un monument dans le Parc Donnacona afin d'immortaliser



Parade sur la rue Notre-Dame lors du 75<sup>e</sup> anniversaire de la ville  
(Photo : Ville de Donnacona)



Le sculpteur Fabien Pagé et le jeune Marc Léveillé  
(Photo : Ville de Donnacona)

le passage à ce nouveau millénaire. Avant de sceller le socle du monument, le comité y insère des notes historiques, des photos, des cassettes audio et vidéo, des dépliants de supermarchés, des menus de restaurants, des journaux et autres documents d'information générale. Le monument sera réalisé bénévolement par MM. Fabien Pagé et son frère Éric et il représente un arbre, symbole de la force vitale, planté sur une

pyramide de granit, symbole de stabilité. Sur sa face, on retrouve une plaque de bronze où des mains ont été moulées pour évoquer le passage d'une génération à l'autre. Les mains qui serviront de modèle sont celles de M. Germain Léveillé, cultivateur de père en fils, et celles de son petit-fils Marc Léveillé. M. Pierre Doré est l'auteur de la phrase « Récoltez nos rêves semés d'espoir » gravée sur le monument.

## ANÉCDOTES - DONNACONA RÉGLEMENTE LA FABRICATION DU PAIN

En 1929, à la demande des citoyens, le Conseil de ville passe un règlement pour contrôler la fabrication et la pesantur du pain dans les limites de la ville.

«Nonobstant toute loi ou tout règlement à ce contraire, tout pain vendu dans les limites de la Ville de Donnacona sera fait avec de la bonne et saine farine cuite en pain de douze onces ou de vingt-quatre onces et ses multiples, le pain devant

peser ces différents poids huit heures après avoir été cuit, vendu ou exposé en vente.

Le Conseil par simple résolution pourra nommer un inspecteur pour faire observer le présent règlement et déterminer les honoraires.

Il sera visible à tout tel inspecteur nommé par le Conseil d'aller dans les boulangeries ou d'arrêter les voitures sur le che-

min, prendre des pains de toutes pesantures, les peser sur une balance vérifiée, remettre les pains aussitôt pesés, choisir le jour qu'il jugera convenable pour faire ses inspections sans toutefois en faire plus de quatre par mois.

Advenant le cas où un pain trouvé en possession d'un boulanger ne pèserait pas le poids requis par le présent règlement huit heures après avoir été cuit, vendu ou

exposé en vente, l'inspecteur pourra prendre un ou deux témoins pour constater l'exactitude de ses pesées et ces témoins pourront contresigner le rapport que l'inspecteur dressera pour présenter au Conseil.

L'inspecteur devra faire rapport assermenté par écrit au Conseil.

Toute personne exerçant le commerce ou l'industrie de boulanger contrevenant

au présent règlement est coupable d'une infraction et passible d'une amende n'excédant pas vingt piastres (20.00 \$) et des frais et à défaut de paiement d'un emprisonnement n'excédant pas trente jours.

Les poursuites intentées en vertu du présent règlement seront intentées, instruites et jugées suivant les dispositions de la loi des cités et villes.» (1)

(1) Livre des minutes, Ville de Donnacona.

# FAITS DIVERS • CHRONOLOGIE

Dans cette chronique, nous vous présentons certains événements historiques, heureux et malheureux, qui se sont produits à Donnacona. Nous avons dû faire une sélection, car il n'était pas possible de tous les énumérer. Pour certains faits, nous avons délibérément omis de nommer les noms des personnes, et ce, dans un souci de respect. Nous espérons que ce résumé suscitera un intérêt chez nos lecteurs.

**Mai 1947 :** Le Conseil de ville exprime le vœu que le Gouvernement fédéral se dote d'un drapeau et qu'il reconnaisse, comme emblème officiel, le drapeau blanc et rouge à feuille d'érable verte.

**1<sup>er</sup> septembre 1947 :** La Ville adopte son budget pour l'année 1948 et elle prévoit dans ses dépenses l'achat d'une souffleuse à neige.

**7 septembre 1947 :** « *Jubilé d'argent du Couvent* ». (1)

**28 sept. 1947 :** « *3 hres, bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église par le Chanoine Bruno Desrochers* ». (2)

**18 novembre 1947 :** « *Annexion canonique à la paroisse Ste-Agnès des lots 68 à 74 par Mgr Maurice Roy* ». (3)



Laiterie Jacques-Cartier  
(Collection Claude Frenette & Patrimoine et musique)

**5 janvier 1948 :** La Ville fait la demande pour la construction d'un nouveau bureau de poste.

**25 janvier 1948 :** « *Inauguration de la nouvelle Salle paroissiale et bénédiction des lieux* ». (4)

**5 avril 1948 :** La Ville adopte un règlement accordant une franchise pour l'eau à la compagnie Donnacona Paper et Co. Règlement n° 143.

**6 juin 1948 :** « *Congrès interparoissial des Lacordaire et Jeanne d'Arc à Donnacona* ». (5)

**12 octobre 1948 :** La Ville entreprend des démarches pour la construction d'un hôpital à Donnacona.

**7 juin 1949 :** La Ville adopte le Règlement n° 150 encadrant l'usage des bicycles dans la municipalité.

**7 janvier 1950 :** « *Inauguration officielle du bureau de poste actuel* ». (6)

**30 juin 1950 :** « *M. Lucien Langlais se noie en sauvant du bois sur la rivière Jacques-Cartier* ». (7)

**20 octobre 1950 :** « *M Josaphat Hardy, âgé de 41 ans, se noie dans la rivière Hudson,*

*New York, à Tarryton* ». (8)

**24 octobre 1950 :** « *La laiterie Jacques-Cartier et la manufacture de confection Arena Manufacturing sont détruites par un incendie* ». (9)

**9 novembre 1950 :** « *Fondation de l'Association des Marchands Détaillants de Donnacona, devenue par la suite l'Association des Hommes d'Affaires* ». (10)

**6 novembre 1950 :** Le Conseil décrète une taxe pour les locataires au taux de 8% du prix de leur loyer. Règlement n° 154.

**24 mars 1951 :** « *M. Émile Bouchard (54 ans) meurt brûlé à son travail* ». (11)

**16 juin 1951 :** « *Soirée de gratitude à M. Alphonse Leclerc, maire pendant 12 ans* ». (12)

**11 août 1951 :** Adoption du règlement des licences de commerces et d'affaires et permis d'arts et métiers. Règlement n° 157.

**8 octobre 1951 :** « *Signature des contrats par la Commission scolaire et les Entrepreneurs suivants:*

Épiphanie Coté (19 200.00 \$)

Paul Bureau (\$ 44 470.80)

Alexandre Leclerc (\$ 38 292.10)

Roger Marcotte (\$ 9 300.00)

*Pour la construction du nouveau collège et la résidence des Frères* ». (13)

**1<sup>er</sup> janvier 1952 :** « *Imposition à Donnacona d'une taxe de vente de 1 % pour les fins d'éducation suivant le Bill Privé n° 110 de l'Assemblée législative* ». (14)

**1952 :** Le Conseil de ville adopte un budget spécial pour l'achat;



Collège Sacré-Cœur  
(Collection Claude Frenette & Patrimoine et musique)

Système d'alarme  
\$ 13 000.

Installation d'hydrants  
\$ 20 000.

Réparation et réfection de l'Hôtel de Ville  
\$ 7000.

Confection de trottoirs et achat de voiture à incendie  
\$ 35 000.

Règlement n° 159.

**15 février 1952 :** M. Charles Rhéaume est nommé contre-maître de la ville.

**12 mars 1952 :** « *Vol à main armée à la Caisse Populaire. 30 minutes après les voleurs sont arrêtés à Champigny* ». (15)

**7 mai 1952 :** « *Le soldat Robert Gendron est porté disparu au combat en Corée. Il était le fils d'Arthur* ». (16)

**28 septembre 1952 :** « *Ouverture du Collège Sacré-Cœur* ». (17)

**29 septembre 1952 :** « *Les commerces de MM. Georges Tremblay, Antonio Bisson, Oscar Leclerc et Joseph Leclerc, coin Ste-Agnès et Notre-Dame, sont totalement dévastés par le feu. Les loyers ne sont pas épargnés* ». (18)

**9 novembre 1952 :** « *M. le curé Jules Lockwell est nommé Vicaire Forain du Vicariat n° 5* ». (19)

**12 décembre 1952 :** Adoption du règlement qui interdit le stationnement dans les rues de la municipalité.

**1<sup>er</sup> avril 1953 :** Engagement de M. Orance Pépin comme secrétaire-trésorier en remplacement de M. J. A. Duchesneau.

**7 avril 1953 :** Formation de l'Association Sportive de Donnacona.

**14 avril 1953 :** Le Conseil de ville adopte une résolution pour imposer une taxe de 200 \$ à tous les hôtels et restaurants opérant à l'année une salle de danse dans la ville.

**16 avril 1953 :** « *M. le maire Joseph Lamothe inaugure le système d'alarme. 17 boîtes sont installées aux endroits stratégiques. Un camion à feu avait été acquis* ». (20)

**29 avril 1953 :** Organisation d'une journée de prévention des incendies.

**4 mai 1953 :** Lors d'une assemblée du Conseil, il est adopté un règlement pour autoriser l'émission de permis de vente des liqueurs alcooliques. Ce règlement entrera en vigueur immédiatement après l'approbation des électeurs. Le rapport du scrutin, tenu le 6 juin 1953, pour le règlement de prohibition 110 contre, 325 pour et 3 ont été annulés. Règlement n° 170.

## RÉFÉRENCES FAITS DIVERS

(1),(2), (3),(4),(5),(6),(7),(8),(9),(10), (11), (12),(13),(14),(15),(16),(17), (18),(19) et (20),(Guillemette, Paul, « 1915-Livre souvenir-1965, Cinquantenaire de Ville de Donnacona », 1965

## LES FAITS ONT ÉTÉ TROUVÉS DANS LES DOCUMENTS SUIVANTS :

Guillemette, Paul, « 1915-Livre souvenir-1965, Cinquantenaire de Ville de Donnacona », 1965  
Ville de Donnacona, Livre des minutes.